



30/09/2015

## Nombre total d'actions et de droits de vote

Conformément aux dispositions des articles L.233-8 II du Code de Commerce et 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers, il est précisé que :

- le capital social est, à ce jour, de 4.683.492 euros ;
- le nombre total d'actions composant le capital social est de 7.805.820 ;
- et le nombre total de droits de vote théoriques est de 8.400.893.